Marisol TOURAINE, ministre des Affaires sociales et de la Santé, annonce le lancement du prototype du site Internet et de l'application mobile *sante.fr* en Ile-de-France, à l'occasion de l'installation hier du Comité stratégique du Service public d'information en santé.

Les Français recherchent régulièrement des informations sur leur santé et sont en attente d'une information fiable et accessible à tous. Parmi les sources principales d'information : le médecin, Internet, les proches, le pharmacien ou encore les émissions dédiées à la santé à la télévision [1] . Par ailleurs, les Français demandent de plus en plus à prendre part activement aux choix qui les concernent (compréhension des facteurs de risques, choix du parcours thérapeutique, évaluation des structures de prise en charge et des pratiques professionnelles, etc.).

Pour répondre à ces attentes, Marisol TOURAINE a inscrit dans la loi de modernisation de notre système de santé la création du Service public d'information en santé. Il vise à garantir la cohérence de l'action publique autour de l'information en santé ; améliorer l'accès des Français à une information de référence ; élaborer des outils favorisant l'implication des usagers dans l'amélioration du système de santé.

Le Comité stratégique du Service public d'information en santé, installé hier, associe les représentants des professionnels et des établissements de santé, les associations de patients, les sociétés savantes, les ordres professionnels et les institutions publiques.

La 1ère réalisation concrète du Service public d'information en santé : www. *sante.fr*

Le prototype du site Internet et de l'application mobile *sante.fr* est lancé en Ile-de-France. Disponible dès aujourd'hui pour tous les franciliens sur le site Internet
sante.fr
et d'ici fin mars sur Android et Apple pour l'application mobile, le nouveau «GPS santé» propose :

· un accès unique vers des informations fiables et de qualité, agrégées des différents sites Internet des institutions publiques (prévention, informations sur les maladies et les traitements, etc.) ;

· un compte personnel permettant de paramétrer les informations et un service de notifications et alertes (informations géolocalisées sur la pollution, pharmacies de garde à proximité, etc.) ;

· un annuaire des professionnels de santé, des établissements sanitaires et médico-sociaux, des laboratoires d'analyses médicales, des pharmacies (à travers l'application mobile monpharmacien-idf.fr
), etc.

· un moteur de recherche, dont la pertinence sera enrichie en fonction des usages ;

Réalisé à l'initiative de l'Agence Régionale de Santé (ARS) Ile-de-France et co-construit avec les partenaires régionaux et nationaux, *sante.fr* intégrera des contenus issus des associations, collectivités territoriales, universités, etc. afin de proposer à tous les Français un accès unique et complet à l'information en santé. De nouveaux contenus seront ajoutés progressivement, notamment selon les données d'usage et les retours d'expérience des utilisateurs.

Le site et l'application seront progressivement généralisés entre 2017 et 2018 à l'ensemble du territoire national.